

SUPPORT TECHNIQUE 1

Visite de la gare intermédiaire

La Bourboule,

Le 19 septembre 2018

1. ETAT DES LIEUX

- Sur le sentier, nous avons vu la zone "coupée" de la voie.
Largeur coupée environ 10m.
Hauteur à droite en montant 0,5m, hauteur à gauche 1,50m



- Après 20mn de montée, nous arrivons sur le site.

La première impression est le triste état des maçonneries en général. La voie est toujours présente du moins dans sa partie aval. Toute la superstructure en maçonnerie ou en bois a disparue. L'accès supérieur à la gare est subsistant. Le pont permettant le passage inférieur des piétons est existant mais fortement endommagé. Il nécessita une attention particulière.

2. LES OUVRAGES MACONNES

- Le pont :

L'entrée Nord Ouest est en meilleur état. Des pierres sur la voute sont absentes, mais la végétation reste limitée. Certains joints sont endommagés.



L'entrée Sud Est particulièrement touchée. La végétation est très présente et de nombreuses pierres sont tombées.



L'intérieur de la voute est elle aussi touchée.

L'ouvrage n'est pas pour l'instant menacé d'effondrement, mais son état est préoccupant.



Il est à noter que le pont est interdit à la circulation des piétons, mais laissé libre d'accès.

- Le quai :

L'ancienne desserte des voyageurs était assurée par un quai central. Celui-ci a entièrement disparu. Il ne reste qu'une partie des murets supportant le quai. Ces murets sont à dégager et à remonter entièrement.



Les fosses et galeries techniques,

sont dans le même état.

- La voie en amont :

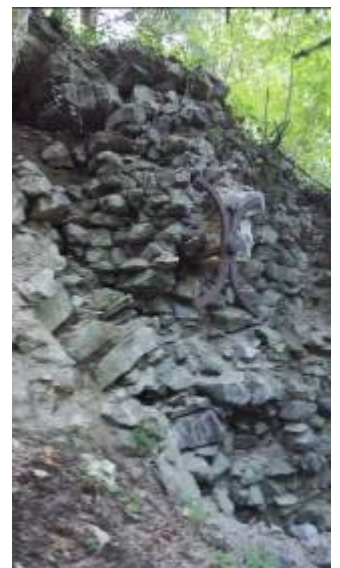
Cette partie de la gare est dans un état critique. Les murs de soutènement ont partiellement disparus, les supports métalliques du câble sont très endommagés et menacent de tomber.



Sur certaines zones, la voie est comme suspendue.



La partie amont de la gare est directement menacée d'effondrement. Il conviendrait de sécuriser la zone. Des travaux d'envergure sont nécessaires si l'on veut rendre visitable ce site.



3. Remise en état :

- La Partie amont de la gare (tranche 1) :

Il nous faudrait traiter en priorité cette zone.

- Déboisage partiel
- Récupération des pierres et autres éléments métalliques (poulies, supports, ...)
- Remontage des murs de soutènement
- Rejointoiement de certains murs de soutènement
- Repose de la voie
- Remise à niveau des arceaux métalliques

Certains de ces travaux sont à réaliser par une entreprise spécialisée, nous en contacterons donc. D'autres peuvent être réalisés par nos soins.

- Les quais de la gare et les zones techniques (tranche 3) :

C'est la partie supérieure de la gare et la partie la plus visible.

Cette zone est à traiter rapidement, mais ne représente pas de menace urgente pour des visiteurs.

- Déboisage partiel (en cours)
- Rénovation des fosses, traitement des bétons et supports métalliques.
- Remontage des murets
- Nettoyage et remontage des parties extérieurs de la gare
- Nettoyage de la voie

Certains de ces travaux sont en cours. L'ensemble de ces travaux peuvent être réalisé par nos soins. Il peut s'agir d'un chantier participatif.

- Le pont (tranche 2) :

Ouvrage spécifique demandant une intervention rapide. Récupération des pierres

- Suppression de la végétation
- Remise en place des pierres tombées
- Nettoyage et rejointoiement général

Cet ouvrage est à traiter par une entreprise spécialisée.

- Partie aval de la gare (tranche 3) :

Cette partie de la gare est la moins touchée par les dégradations. Elle mérite néanmoins toute notre attention, d'autant qu'elle est située sur une zone passante. Nous pouvons traiter l'ensemble des travaux nécessaires à sa remise à niveau :

- Débroussaillage
- Nettoyage de la voie
- Nettoyage et rejointoiement des murs
- Remontage des arceaux

4. Les objectifs :

Nous devons concentrer les forces de l'association sur ce qu'elle sait faire. À savoir, l'entretien et la réalisation de petite maçonnerie. Le reste des travaux doit être laissé à des entreprises spécialisées.

Toute la zone aval peut être faite rapidement. Nous pouvons également poser des panneaux informatifs et de sécurisation.

Pour les autres zones, nous allons faire réaliser des devis et mettre en place des financements.

Didier Lavergne

